COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

Données personnelles : collecter seulement ce qui sert

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Administration numérique · 13 min

Données personnelles : collecter seulement ce qui sert

Avant de créer un formulaire, définissez son objectif.

À la fin de cette fiche

- Relier chaque donnée collectée à une finalité et distinguer sécurité et minimisation.
- Produire une réponse puis la comparer aux critères de la fiche.

Comprendre

Avant de créer un formulaire, définissez son objectif. La minimisation consiste à demander les données utiles à cet objectif, sans accumuler des informations « au cas où ».

n pratique

Pour organiser un rappel téléphonique, un numéro et un créneau peuvent suffire. Une question sur les convictions religieuses ne se justifie pas simplement parce que le formulaire dispose d'un champ libre. Les accès et la durée de conservation doivent également être pensés.

Action

prenez un formulaire fictif de cinq champs ; expliquez pourquoi chaque champ est nécessaire ou supprimez-le.

Un exemple pour appliquer

Un service crée un formulaire de rappel. Pour chaque champ, l'équipe écrit une phrase expliquant à quoi il sert. Un champ sans utilité démontrée pour cet objectif est retiré ; les accès et la conservation sont examinés séparément.

La confusion à éviter

Un champ facultatif peut rester inutile. La sécurité du stockage ne remplace pas la question préalable : avons-nous besoin de collecter cette donnée ?

Raisonner sur tout le cycle de la donnée

La minimisation intervient dès la conception du formulaire. La durée de conservation, les habilitations, la sécurité et l'information des personnes sont d'autres contrôles complémentaires. Chiffrer un fichier contenant des données inutiles ne rend pas leur collecte nécessaire. Rendre une question facultative ne suffit pas non plus. Pour chaque champ, écrivez sa fonction dans la démarche ; si vous ne pouvez pas la justifier, faites réexaminer ce champ avec le responsable et, selon le cas, le délégué à la protection des données.

À vous de jouer · revoir un formulaire

Pour confirmer un rendez-vous téléphonique, un formulaire demande nom, numéro de téléphone, situation matrimoniale, revenus et commentaires libres. Aucun examen de droits n'est réalisé. Proposez une version minimale et deux précautions sur son usage.

Correction · partir du besoin réel

Le nom ou repère nécessaire au rendez-vous et le numéro permettent le rappel. Les revenus et la situation matrimoniale ne sont pas justifiés par cette seule finalité. Les commentaires libres doivent être limités et guidés, car ils peuvent attirer des détails sensibles inutiles. Précisez les destinataires autorisés et une durée adaptée avec le service compétent. Cet exercice ne fixe pas une base légale ou une durée universelle : celles-ci dépendent du traitement réel.

Vérifier votre réponse

Vous justifiez les champs conservés et ne confondez pas champ facultatif, donnée anonyme et donnée nécessaire.

À retenir

• prenez un formulaire fictif de cinq champs ; expliquez pourquoi chaque champ est nécessaire ou supprimez-le.

Vérifiez vos connaissances

1. Que demande le principe de minimisation ?

A. Limiter les données à ce qui est nécessaire pour une finalité définie

B. Collecter des informations supplémentaires si elles sont faciles à obtenir

C. Rendre facultatifs tous les champs, même inutiles, pour justifier la collecte

D. Conserver tout le dossier dès lors que son accès est sécurisé

Correction : A
L'utilité doit être appréciée par rapport à la finalité de la collecte.

2. Pour un simple rappel téléphonique, quel champ paraît injustifié en l'absence d'autre finalité ?

A. Le numéro de téléphone demandé pour le rappel

B. Le créneau de disponibilité proposé

C. L’objet succinct permettant d’orienter la demande

D. La date de naissance complète de la personne rappelée

Correction : D
Cette information n'est pas nécessaire à l'organisation décrite du rappel. L'exemple illustre la minimisation.

3. Un formulaire de rappel téléphonique demande l’adresse postale complète « au cas où ». L’objectif indiqué se limite au rappel. Quelle démarche convient ?

A. Conserver le champ car il est facultatif

B. Le conserver puisque les données sont chiffrées

C. Le rendre obligatoire pour éviter les formulaires incomplets

D. Justifier sa nécessité pour la finalité ou retirer le champ

Correction : D
Une protection technique ou un caractère facultatif ne rend pas une donnée nécessaire. Il faut examiner son utilité pour l'objectif poursuivi.

4. Une équipe veut conserver sans limite un fichier de contacts car il pourrait resservir. Quel point faut-il examiner ?

A. La seule capacité disponible sur le disque

B. La finalité, la durée utile et les règles de conservation applicables

C. L'accord informel d'un collègue utilisateur du fichier

D. Le nombre de colonnes, indépendamment de leur usage

Correction : B
La durée de conservation doit être réfléchie au regard du besoin et du cadre applicable. Une utilité hypothétique future ne justifie pas à elle seule une durée illimitée.

5. Situation fictive : un formulaire sert uniquement à organiser un rendez-vous administratif. Aucune étape ne nécessite de connaître la situation médicale de la personne. Quelle décision respecte la minimisation ?

A. Demander le dossier médical complet, car il pourrait être utile plus tard.

B. Conserver le champ médical mais le rendre obligatoire seulement pour certains usagers.

C. Retirer ce champ et ne recueillir que les données nécessaires à l'organisation du rendez-vous.

D. Recueillir ces informations puis les supprimer uniquement en cas de réclamation.

Correction : C
La minimisation consiste à limiter les données à ce qui est nécessaire à la finalité définie. Une utilité future hypothétique ne suffit pas. Dans la situation décrite, changer le caractère obligatoire du champ ou attendre une réclamation ne justifie pas la collecte médicale.

Références

CNIL, définition du principe de minimisation
www.cnil.fr

CNIL, six grands principes du RGPD
www.cnil.fr

NOUVELLE SITUATION · À REPRENDRE APRÈS 3 JOURS

Concevoir un formulaire de rendez-vous

Situation fictive d'entraînement. Un formulaire destiné uniquement à réserver un créneau exige le nom, un moyen de contact, le revenu, la situation familiale et le motif détaillé. Aucune prestation n'est instruite à ce stade. Quels champs questionnez-vous et pourquoi ?

Avant de lire la correction

Écrivez votre raisonnement sans la fiche. Ce cas est pédagogique ; il ne s'agit pas d'une annale officielle.

Correction pédagogique

Les informations doivent répondre à l'objectif de réservation. Le revenu et la situation familiale ne sont pas justifiés par les faits fournis. Un motif détaillé risque également de recueillir trop d'informations : étudier une catégorie simple ou un champ facultatif limité, si cela sert réellement l'orientation. La règle n'est pas « toutes les données sont interdites » ; il faut expliquer le besoin de chaque donnée conservée.

Critères d'auto-évaluation

- Je nomme l'objectif du formulaire.
- Je justifie les champs nécessaires et ceux à retirer.
- Je ne propose pas une collecte préventive sans besoin.

Références

CNIL, définition du principe de minimisation

www.cnil.fr